

## **Gulliver 2021 – fiction radio et podcast**

Gulliver est un fonds de création d'œuvres radiophoniques de fiction et de documentaire financé et mis en place en Fédération Wallonie-Bruxelles avec des partenaires français et suisses. Gulliver propose un soutien financier aux projets retenus, met à disposition des ressources techniques et logistiques en personnel et assure l'accompagnement à la réalisation, la production et la diffusion des œuvres. Depuis 2021, les partenaires ont décidé de scinder les appels à projets fictions et documentaires et de préciser le cadre d'intervention de Gulliver.

### **Appel à projets fictions radiophoniques francophones**

L'appel à projets **fiction radio et podcast** a pour objectif de permettre aux auteurs et autrices, réalisatrices et réalisateurs, ingénieur.e.s du son, écrivain.e.s, cinéastes,... d'écrire et/ou de réaliser des œuvres originales de fiction en exploitant les richesses et les particularités du langage sonore et radiophonique. De manière à mieux répondre aux besoins, deux types de soutiens sont déterminés pour l'appel à projet fiction :

- les bourses d'écriture d'un montant de 1.500 €
- les aides à la réalisation d'un montant maximum de 5.000 €

### **1. Bourses d'écriture**

Les bourses d'écriture peuvent être demandées pour un projet de fiction (radio ou podcast) en cours d'écriture que les auteur.ice.s ne souhaitent pas réaliser ou co-réaliser. Les projets retenus seront alors réalisés par la RTBF (radio ou podcast) et/ou la RTS (radio ou podcast).

#### Constitution du dossier

Les projets devront être constitués des points suivants, présentés dans cet ordre et en un maximum de 15 pages :

1. une note d'intention libre présentant le projet en maximum une page
2. une note de réalisation précisant l'originalité de l'écriture radiophonique et la durée estimée de l'œuvre
3. un extrait écrit ou sonore (dans le cas où l'auteur.ice est également réalisateur.ice), s'il existe, de l'œuvre si elle est déjà en cours d'écriture (le projet, toutefois, ne peut pas être terminé) ou d'une œuvre antérieure en format MP3 .

Attention les fichiers MPS doivent porter le nom du projet, sous peine d'être égarés !

4. un CV succinct de l'auteur.ice ainsi que des autres collaborateur.ice.s éventuel.le.s
5. les apports financiers y compris les aides, bourses, subsides, etc... dont aurait déjà bénéficié le projet

#### Montant des aides

Les projets lauréats recevront :

- une bourse d'écriture de 1.500 € qui sera versée à l'auteur.ice
- dès réception du texte définitif, la prise en charge de la réalisation du projet par la RTBF (Pascale Tison) et/ou la RTS (Le Labo ou la cellule podcast)

#### Durée des œuvres

La durée estimée des œuvres est libre. Toutefois, pour les œuvres destinées à la radio au-delà d'une durée de 53 minutes, les réalisations doivent pouvoir être scindées de manière à garantir notamment leur diffusion dans les émissions Par Ouï-Dire et/ou Le Labo. Pour les œuvres destinées au podcast, la durée des œuvres est libre et les propositions d'œuvres sérielles sont particulièrement les bienvenues.

## **2. Aides à la création / production**

Les aides à la création et/ou production peuvent être demandées pour un projet de fiction (radio ou podcast) en cours de création quel que soit son stade de développement à l'exclusion de projets dont la réalisation est terminée. En fonction des besoins des auteur.ice.s, l'aide de Gulliver inclura des jours de studio et les services d'un technicien (prise de son, montage ou mixage) mis à disposition par la RTBF (radio ou podcast) et/ou la RTS (radio ou podcast). Cette mise à disposition sera valorisée par les partenaires soit en tant que producteur exécutif ou soit comme coproducteur partenaire.

### Montant des aides

Le montant des aides à la création/production attribuées à chaque projet est fixé par le comité de sélection, avec un plafond de 5.000€. Pour chaque projet soutenu, une rémunération de minimum 1.500 € sera prévue pour l'auteur.ice dans le cas où ce poste n'aurait pas déjà été financé.

Chaque projet bénéficiera d'un accompagnement technique de montage / mixage ou enregistrement par un ou plusieurs des partenaires diffuseurs : la RTBF/Par Ouï-Dire, la RTBF/Podcast, la RTS/Le Labo et la RTS/Podcast d'une durée de maximum 6 jours.

### Durée des œuvres

La durée de la réalisation est libre. Toutefois, au-delà d'une durée de 53 minutes, les réalisations doivent pouvoir être scindées de manière à garantir leur diffusion dans l'émission Par Ouï-Dire.

Pour les œuvres destinées au podcast, la durée des œuvres est libre et les propositions d'œuvres sérielles sont particulièrement les bienvenues.

### Constitution du dossier

Les projets devront être constitués des points suivants, présentés dans cet ordre et en un maximum de 15 pages :

1. une note d'intention libre présentant le projet en maximum une page
  2. une note de réalisation précisant l'originalité de l'écriture radiophonique et la durée estimée de l'œuvre
  3. un lien d'écoute avec un extrait sonore de l'œuvre si elle est déjà en cours d'écriture (le projet, toutefois, ne peut pas être terminé) ou d'une œuvre antérieure.
  4. un CV succinct de l'auteur.ice et ou du producteur.ice ainsi que des autres collaborateur.ice.s éventuel.le.s
  5. un budget prévisionnel précisant à la fois les dépenses, notamment le nombre de jours pour chaque phase de travail, et les apports financiers déjà engagés ou en attente (bourses, subsides, coproductions), ainsi que les apports en service apportés et ceux désirés.
- Attention, le budget doit mentionner le montant de la rémunération de l'auteur.ice.

### Envoi des dossiers

Les dossiers doivent être envoyés pour **le 2 novembre** via le formulaire en ligne :

<https://www.cognitofrms.com/SACDScam/BourseGulliver2021FictionRadioPodcast>

Les projets seront sélectionnés par un jury composé de représentants des différents partenaires.

**Attention : pour éviter les pertes chaque dossier devra être envoyé en un seul fichier PDF et porter le nom de l'auteur.ice !**

### **Pour toute information :**

RTBF – Pascale Tison [pat@rtbf.be](mailto:pat@rtbf.be)

SACD et SCAM Belgique –Anne Vanweddigen [actionculturelle@sacd-scam.be](mailto:actionculturelle@sacd-scam.be)

Le fonds Gulliver est porté et constitué par le service de la Promotion des Lettres de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la RTBF (Par Oui-Dire), la RTS (Le Labo), la SACD Belgique, la SACD France, la Scam Belgique et la Scam France.

Les partenaires de Gulliver s'associent pour financer, accompagner la création/réalisation et/ou production des œuvres ainsi que leur diffusion.

